

Portraits des collectivités adhérentes



Creil

Commune de l'Oise de l'ancienne Picardie aujourd'hui regroupée avec le Nord/Pas-de-Calais au sein de la région des Hauts de France, Creil compte près de 36 000 habitants et fait partie de la Communauté d'Agglomération Creil-Sud-Oise, l'ACSO (11 communes et 85 000 habitants). Dans ce territoire marqué par une forte crise de désindustrialisation, à partir des années 70, la politique municipale mêle étroitement enjeux sociaux et enjeux culturels.

Danièle CARLIER, maire-adjointe à la culture, expose les ressources culturelles de Creil et sa conviction qu'une politique culturelle, à la condition de se déployer de manière transversale en favorisant les partenariats tant entre équipements qu'entre territoires, s'avère essentielle pour défendre les valeurs de la République, le sens de la citoyenneté et le vivre-ensemble.

Etait-ce un choix d'être en charge du mandat à la culture ?

J'étais en charge de la citoyenneté lors du mandat précédent. En 2014, j'ai demandé celui de la culture, car à mon sens les deux dimensions sont en pleine continuité. Pour porter les valeurs de la République, l'une et l'autre, ainsi que l'éducation, doivent être liées. Ce qui est d'ailleurs le sens des "Ateliers de la fraternité" que nous organisons à Creil avec les services culture, citoyenneté, solidarité et éducation de la mairie. Citoyenneté et culture vont de pair.

La FNCC a organisé à Lille un séminaire sur le thème : "Territoires : l'atout culture". Creil a subi la crise de la désindustrialisation. En quoi la culture est-elle un atout ?

J'ai été extrêmement intéressée par le séminaire de Lille, une ville dont l'expérience va dans le sens de ce que nous souhaitons promouvoir en instaurant des liens entre la culture et des activités autres afin de permettre aux personnes de mieux se l'approprier. Nous avons à Creil une Maison des associations dont le fonctionnement s'apparente à celui du Tri postal à Lille : une structure qui soutient et propose à faible coût des spectacles artistiques d'esthétiques diverses : il importe de favoriser cette transversalité qui améliore le vivre-ensemble et contribue à rendre la culture plus accessible, car beaucoup de Creillois ont des revenus modestes.

Dans cette même perspective, un chœur des collèves, issu d'une classe à CHAM qui va du primaire au collège, témoigne de l'apport de l'esprit d'ouverture. Créé il y a dix ans, ce chœur – "les C4" (Chœur, Collège, Conservatoire et Creil) – en est une très forte illustration que prolongent les initiatives "Quartier en chœur", puis "Ville en chœur" organisées avec le Centre

musical rural (CMR). Tout comme le travail de la médiathèque : pour la Nuit de la lecture de cette année, 60 à 70 enfants ont assisté à une séance "conte en pyjama", suivie d'un pique-nique. Un moment fabuleux de mixité sociale entre personnes de toutes classes sociales et de toutes origines.

Le soutien aux pratiques chorales est-il une priorité ?

En effet, et plus largement le soutien à la musique. Nous nous appuyons sur le succès des "C4" : le chœur a chanté dans la cathédrale de Lille, en Allemagne, à Bruxelles (devant la reine)... On le demande partout. Il est donc naturel de s'appuyer sur lui, d'autant plus que cela donne une très belle image de la ville.

Creil compte une nombreuse population d'origines étrangères. L'interculturalité est-elle un de vos axes ?

Une centaine de communautés d'origines étrangères vivent à Creil. Favoriser le dialogue interculturel n'est pas simple, mais nous y sommes attentifs : un week-end dédié à la culture africaine, autour du Congo, sera organisé dans le cadre de la programmation du théâtre La Faïencerie et le Festival Creil Colors, que la Ville organise tous les deux ans, suit cette même voie de favoriser la reconnaissance et le partage des cultures.

Quelles difficultés rencontrez-vous ?

Le véritable frein réside dans la difficulté qu'ont les élu(e)s à s'appropriier les enjeux culturels. Pourtant la dimension culturelle croise aussi les questions économiques... Il y a à mon sens un gros problème de formation des élu(e)s. Par exemple, nous avons une manifestation photographique – Usimages – consacrée au patrimoine industriel : un élu m'a demandé combien de personnes l'avaient fréquentée. Or ce n'est pas ainsi, par le critère du nombre, qu'il faut évaluer l'action culturelle... Les choses ne fonctionnent pas de cette manière-là. Nous devons sensibiliser davantage nos collègues sur l'importance de la culture.

En conseil municipal il n'y a pas de l'hostilité envers la culture. Peut-être une certaine indifférence... Mais cela n'empêche pas d'agir et de voter les subventions à la culture. Ainsi, Creil est, avec Beauvais et Compiègne, l'une des seules villes à avoir institué des Contrats locaux d'éducation artistique (CLEA).

Les ressources culturelles de Creil ?

Elles sont nombreuses : trois médiathèques, le Théâtre La Faïencerie, la SMAC La Grange à musique, l'Espace Matisse (qui organise des ateliers d'arts plastiques pendant les vacances scolaires en partenariat avec la médiathèque). Et encore le lieu de répétitions et de conférences La Locomotive, la Maison creilloise des associations, un remarquable service des Archives, le musée Gallet-Juillet qui, avec la maison de la Faïence, joue un rôle très important auprès de tous les publics, et surtout des scolaires. A citer également, le Conservatoire, dont la politique tarifaire permet d'attirer des personnes de tous les milieux (il est bondé), ainsi que la Maison de la citoyenneté et de l'environnement, avec des ateliers culturels...

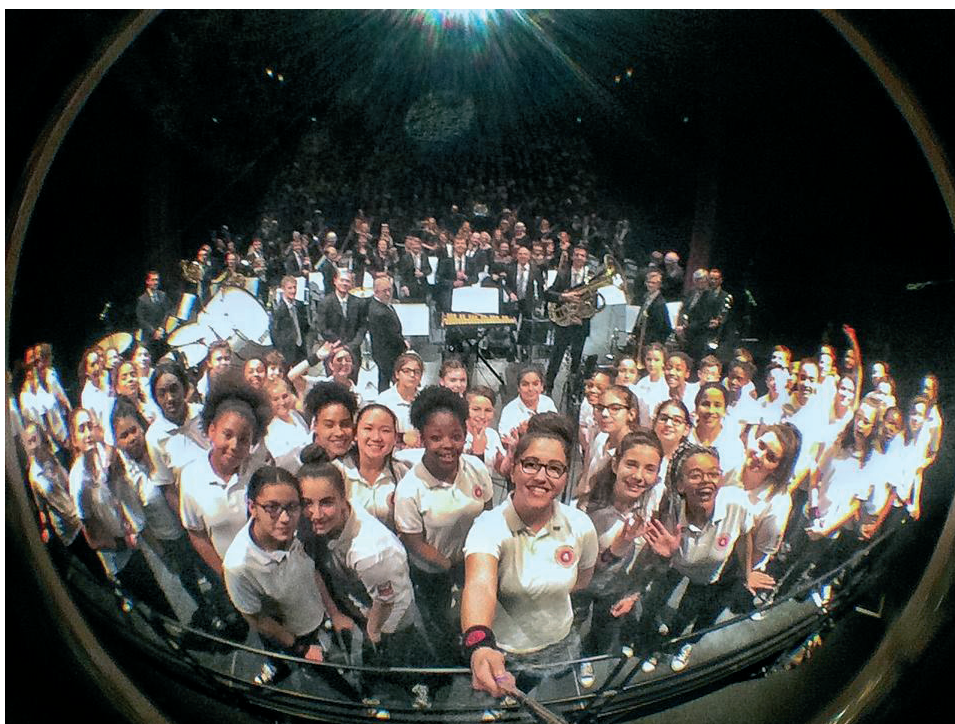
Tous ces équipements sont importants et tous animés par des professionnels très motivés. Notre priorité consiste à favoriser les collaborations entre ces différentes structures. Elles fonctionnent très bien, même si cela reste plus difficile pour le Théâtre dont nous souhaitons que la programmation, par ailleurs excellente, s'étoffe aussi d'une offre plus populaire. Il n'est pas facile pour tout le monde d'entrer dans un théâtre.

Vos priorités, vos projets ?

La priorité ? Garder la qualité et ouvrir au plus grand nombre grâce à des actions transversales. Ouvrir tout. Par exemple, nous travaillons avec le CCAS ainsi qu'avec l'association "Femmes de liberté". L'une de nos manifestations allant dans le sens de la transversalité est le Salon du livre et de la BD (soutenu par le Centre national du livre) – un salon d'auteurs et non d'éditeurs –, avec la présence des multiples formes d'expression et de résidences d'artistes : graphes, arts numériques, ateliers d'écriture, calligraphie, ainsi qu'un travail sur l'illettrisme. Des partenariats sont également instaurés avec le foyer de personnes handicapées ou encore avec les personnes âgées. Donc un travail de passerelles. Un travail social, au bon sens du terme.

Les partenariats territoriaux sont également au cœur de nos préoccupations, là encore dans la transversalité, notamment avec l'Education nationale et la DRAC avec laquelle nous espérons signer une convention sur trois ans pour transformer les CLEA en un projet de parcours d'EAC

Le chœur "Les C4"



de la maternelle jusqu'aux personnes âgées sur l'ensemble du territoire. Cette convention est l'exemple d'un partenariat ouvert et souple, avec un accompagnement à l'emploi pour les coordinateurs. La DRAC nous dit toujours : "C'est à votre imagination !" Tout peut y être inventé, avec un principe : développer le lien intergénérationnel et aussi porter une attention plus grande aux pratiques amateurs. On ne nous demande pas de "rentrer" dans un dispositif conçu par avance. Il ne s'agit pas d'un dispositif mais d'une convention-cadre qu'il nous revient de nourrir quant à ses contenus et ses formes.

Vos liens avec les autres collectivités et la DRAC ?

La communauté d'agglomération est issue de la fusion obligatoire de deux intercommunalités. Les liens sont bons, d'autant que, là encore, la DRAC nous aide pour initier des projets intercommunaux. Nos rapports avec la Région sont également excellents, ce qui est important car la Picardie est moins bien dotée du point de vue culture que le Nord/Pas-de-Calais, la relation avec le Département, malgré une baisse de 30% de ses budgets culturels n'empêche pas un bon dialogue.

La ville est adhérente à la FNCC depuis plusieurs années. Que vous apporte la Fédération ?

La FNCC, cela fait du bien. La confrontation entre élu(e)s de villes de tailles et de couleurs politiques différentes permet de constater que nous partageons également beaucoup de choses, ce qui est très enrichissant. Ce qui a été dit lors du séminaire sur l'action de Lille m'a vivement intéressée, mais aussi l'exposé du projet de Calais par le maire-adjoint à la culture. On sort toujours de ces réunions avec de nouvelles idées, le problème restant après de trouver les moyens financiers pour les mettre en œuvre. Mais il faut savoir qu'on nous demande régulièrement s'il est utile de continuer à être adhérent...

Le rôle national de la FNCC vous paraît-il important ?

J'ai représenté l'association Ville et Banlieue au CCTDC. Je suis aussi prochainement conviée à une réunion organisée par le ministère de la Cohésion des territoires, en partenariat avec le ministère de la Culture, sur la question des bibliothèques. Ces rendez-vous et cette audience nationale de la Fédération sont extrêmement importants.

La fin du cumul des mandats des parlementaires, renforce le rôle des associations de collectivités...

Sans doute, et c'est une bonne chose, car bien que les parlementaires viennent sur leur territoire, ils connaissent mal la vie sur le terrain. Oui, les associations d'élu(e)s doivent avoir plus de poids.

Propos recueillis par Vincent Rouillon